

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24063051

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 AVR. 2024

MINISTRE DE JUSTICE

Greffé

N° d'entreprise : **0890 201 662**

Nom

(en entier) : **La Résidence du Parc**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue des Sapins 27, 1390 Grez-Doiceau**

Objet de l'acte : Correction renouvellement du mandat du commissaire

Le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale tenue le 2 avril 2024 montre que l'assemblée:

1. Constate que le renouvellement du mandat du commissaire, la société à responsabilité limitée Ernst & Young, Bedrijfsrevisoren ayant son siège social 1831 Diegem, Kouterveldstraat 7B/1, et inscrite au registre de personnes morales à Bruxelles sous le numéro 0446.334.711 a été accordé erronément pour le contrôle des exercices 2022, 2023 et 2024 et corrige le mandat accordé pour une période de trois ans, à savoir pour le contrôle des exercices 2021, 2022 et 2023, prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui délibère et décide des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2023 et qui se tiendra en 2024.

Constate que M. Stefan Olivier est remplacé par Christophe Beckers en tant que représentant de la société à responsabilité limitée Ernst & Young pour l'exécution de la mission au nom et pour le compte du commissaire.

Colisée Belgium SA,
Administrateur,
Représenté par Guido Perremans

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).